



Programme de formation

Dialogue social dans la fonction publique – aspects juridiques et relationnels (niveau intermédiaire)

05/07/2022

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : Responsable RH, tout agent en charge de l'animation du dialogue social

Prérequis : Avoir suivi la formation "Dialogue social au cœur de la gestion des ressources humaines (niveau initiation)".

Objectifs :

- Situer les relations avec les organisations représentatives des agents dans le cadre juridique de l'exercice du droit syndical dans la fonction publique
- Mettre en pratique les règles et les procédures régissant le droit syndical
- Savoir se positionner dans la relation avec les partenaires sociaux
- Favoriser un dialogue constructif et adopter une attitude appropriée
- Être au fait de la toute dernière actualité sur la transformation du dialogue social dans la fonction publique

Programme :

1- Les représentations nationales : mode de désignation et compétences

Le Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) ;

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État (CSFPE) ;

Encourager la représentation équilibrée des femmes et des hommes (Loi Déontologie).

2- Les organisations représentatives des agents (CAP, CCP, CT, CHSCT) : une réforme en cours...

Composition et organisation ;

Modalités d'élection des membres ;

Fonctionnement et compétences : cas de saisine obligatoire ou facultative ;

Les motifs de la réforme de ces instances dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique.

3- Cadre juridique du dialogue social

Modalités pratiques de l'exercice du droit syndical :

- Communication des organisations syndicales : affichage des informations, distribution de tracts, autorisations d'absence ;

- Financement des organisations syndicales : cotisations et collecte des cotisations ;

- Mise à disposition de locaux ;

Positions, droits à congés et autorisations d'absences liés à l'exercice du droit syndical :

- Congé pour formation syndicale ;

- Mise à disposition de fonctionnaires auprès des organisations syndicales ;

- Autorisations spéciales d'absence (asa) pour activité syndicale, crédit de temps syndical ;

- Décharge d'activité de service : situation administrative et avancement des agents ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr

SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Négociation des accords :

- Conditions de validité des accords ;
- Modifications des modalités de calcul de la règle de l'accord majoritaire.

4- Réussir le dialogue social

Les règles de fonctionnement avec les représentants syndicaux ;
Favoriser la coopération des partenaires sociaux ;
Gérer un groupe de travail ;
Favoriser un dialogue constructif ;
Mettre en place des règles relationnelles efficaces.

Cas pratique : gestion d'une réunion visant à la mise en place d'une décision partenariale

5- Gérer les situations délicates avec les syndicats

Faire face au blâme de la structure ;
Réagir face à l'agressivité, la tension, l'incompréhension ;
Canaliser les comportements inadaptés ;
Adopter une posture de négociateur.

Mise en situation sur le déroulement d'une réunion avec des représentants syndicaux très agressifs

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quizz interactif/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Programme de formation

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition